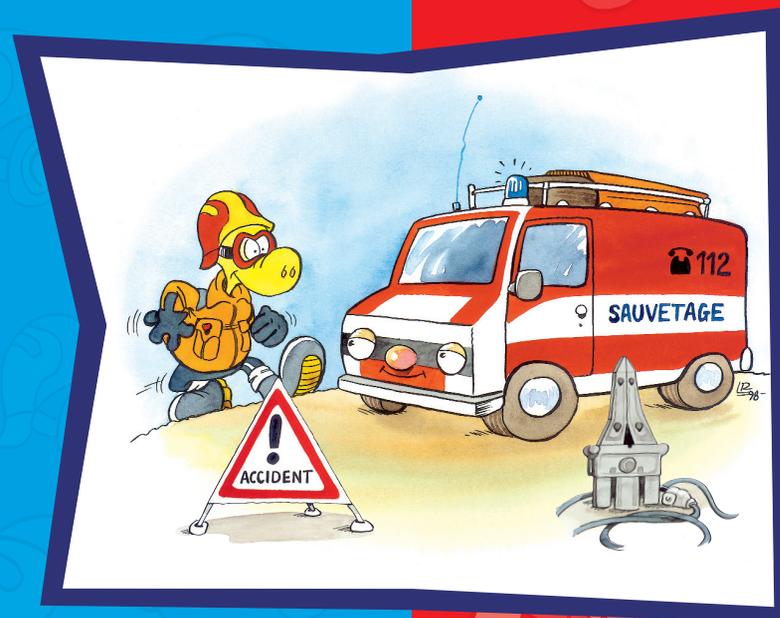




PROTECTION CIVILE

1, rue Robert Stumper • L-2557 Luxembourg • Tél.: 49771-1

ENSEMBLE sauvons des vies !



SERVICE DE SAUVETAGE

PROTECTION CIVILE

112

UN NUMERO

TÉLÉPHONIQUE QUI PEUT
SAUVER DES VIES HUMAINES



SORTIR :

Il y a des situations où il n'est pas facile de se sauver sans aide supplémentaire !

- Lors du sauvetage de hauteurs et de profondeurs
- Lors d'un accident de circulation où la victime est incarceration dans l'épave de la voiture
- Lors de l'écroulement de galeries avec personnes ensevelies
- Lors de pannes d'ascenseur
- Lors de la désincarcération de personnes piégées sous des machines
- Lors de l'effondrement d'immeubles.
- Lors de situations d'exception telles que p.ex. accident d'avion, de bus, de train, après des explosions ou suite à des actes terroristes.

Lors d'un accident, les victimes ont un souci majeur c'est de sortir de la situation malencontreuse ou dangereuse.



SECOURS EN VUE :

Lorsqu'une personne se trouve en danger, des équipes de sauvetage munies de matériel approprié vont intervenir. Le service de sauvetage est assuré jour et nuit par quelque 1000 volontaires, regroupés sur 23 centres de secours.

Trois de ces centres (Esch/Alzette, Ettelbrück et Wiltz) fonctionnent comme bases régionales. Les véhicules d'intervention spéciaux ainsi que le matériel lourd se trouvent à la Base Nationale de Support à Lintgen.

PROTÉGER LA NATURE :

Le service de sauvetage n'intervient pas seulement lorsque des êtres humains se trouvent en danger, mais également pour des animaux, ainsi que lors de risques environnementaux tels que :

- accidents de transports de produits dangereux
- pollution des cours d'eau ou de la nappe phréatique
- fuites de produits chimiques de réservoirs industriels
- fuites d'hydrocarbures

Dans ces cas c'est la brigade antipollution qui intervient. Pour satisfaire à ces missions très complexes, les volontaires de cette unité suivent une formation spéciale. Les équipements utilisés pour combattre les pollutions du milieu naturel sont très sophistiqués telle que la cellule mobile d'intervention chimique. En dehors de ces missions la brigade anti-pollution intervient dans la protection de la réserve d'eau potable du Lac de la Haut sur Sûre.

QUI SAUVE ?

Le service sauvetage comporte une grande responsabilité étant donné qu'il a comme but de sauver des vies. Pour pouvoir participer activement à ce service ont doit avoir au moins 17 ans, avoir suivi un cours de premiers secours et avoir passé l'examen médical du service médico-sapeur du Ministère de l'Intérieur.

Les volontaires suivent une formation de douze journées à l'école nationale de la Protection Civile à Schimpach ainsi qu'une formation continue assurée dans les centres d'intervention. Après la réussite à l'examen (partie théorique et pratique), chaque candidat reçoit le « brevet d'aptitude de secouriste-sauveteur. »



Intéressé ?
Appelez-nous !

Tel.: 49771-1

(Direction de la Protection Civile)